

Guide pour la formatrice et le formateur

Technologue du lait CFC

Entreprise

Nom

Adresse

Formateur en entreprise

Diffusion

- Commande du classeur complet : www.edition-lmz.ch
Edition-Lmz
Länggasse 79, 3052 Zollikofen
- Lien pour télécharger le dossier www.technologie.ch

Introduction

La loi fédérale sur la formation professionnelle entrée en vigueur en 2004 oblige les organisations du monde du travail à introduire une réforme de leurs professions. La SSIL a lancé cette réforme en 2008 et est maintenant en mesure d'informer les formatrices et formateurs sur la nouvelle profession de technologue du lait CFC.

Une ordonnance sur la formation professionnelle initiale et un plan de formation remplacent le règlement actuel. L'ordonnance sur la formation définit le cadre légal de la formation, le plan de formation concrétise la formation. Le plan de formation a été conçu selon la méthode triplex, qui comprend trois niveaux, le domaine de compétence – la compétence opérationnelle – l'objectif évaluateur. Ce plan de formation est contraignant pour la nouvelle formation dans toute la Suisse. L'orientation selon les compétences opérationnelles a été décidée par l'OFFT et signifie un changement pédagogique dans la formation des technologues du lait CFC: au centre de la formation, on a défini 30 situations professionnelles, resp. compétences opérationnelles (voir profil de qualification pour la profession de technologue du lait CFC). L'orientation selon les compétences opérationnelles engendre un changement de perspective pour la formation. Alors que jusqu'à maintenant la formation fonctionnait selon une orientation «in-put» (que doit-on apporter aux apprentis), l'orientation sera dorénavant «out-put» (que doivent savoir les personnes en formation à la fin de leur apprentissage?). Selon ce point de vue, c'est celui qui maîtrise une situation professionnelle, qui est compétent. Ce n'est pas ce que la personne a reçu qui compte, mais ce qu'elle peut accomplir en pratique. Pour être cohérent avec cette exigence modifiée, les formateurs doivent pouvoir relier le plus possible de contenu de formation dans les trois lieux de formation à des situations professionnelles, des expériences de la pratique professionnelle. Les questions principales pour une formation orientée vers les compétences sont «A quoi me sert une connaissance, quand ai-je besoin de cette connaissance en pratique?».

L'orientation vers les situations professionnelles détermine les contenus: les connaissances qui ne sont pas directement nécessaires à la bonne maîtrise de l'une des 30 compétences opérationnelles du plan de formation ne doivent pas être transmises.

Le guide pour les entreprises formatrices de la Société suisse d'industrie laitière (SSIL) contient tous les objectifs importants et les prescriptions légales pour la formation des technologues du lait. Les formatrices et formateurs doivent connaître les exigences actuelles de la formation de base et se tenir informés. De plus, ce guide spécifique à la branche doit soutenir les formateurs dans l'encouragement de la relève et permettre de donner des renseignements compétents aux élèves intéressés, à leurs parents, aux enseignants ou aux offices de formation professionnelle.

Tous les documents concernant la formation initiale doivent être conservés dans ce guide. Les informations des offices cantonaux de formation professionnelle en font partie. Elles peuvent être classées dans les chapitres prévus à cet effet.

Par la newsletter, les formateurs reçoivent toujours les dernières actualisations de la SSIL. Cette actualisation n'est possible que si d'éventuels changements d'adresse électronique sont communiqués à l'adresse ci-dessous.

Notre objectif: chaque entreprise formatrice possède un guide actuel.

SOCIÉTÉ SUISSE D'INDUSTRIE LAITIÈRE

Gurtengasse 6, 3001 Berne

Tél. 031 311 31 82

Fax 031 340 30 33

E-mail smv-ssil@bluewin.ch

Internet www.milchtechnologe.ch

0 Introduction

1 Aide-mémoire

2 Documents sur internet

3 Programme de formation

4 Ordonnance sur la formation professionnelle Plan de formation

5 Documents des cours interentreprises

6 Rapport de formation

7 Dossier de formation

8 Directive de la procédure de qualification
